

cette question et lui demander, dans le cas où la nouvelle serait bien fondée, de déposer sur le bureau de la Chambre tous les documents se rapportant à cette affaire?

M. BORDEN: J'en avertirai mon collègue.

#### FACTAGE RURAL.

M. CLARKE (Essex): Je désirerais savoir du ministre des Postes (M. Pelletier) s'il fera bientôt certaines déclarations concernant l'extension du service de factage rural. Je comprends qu'il est question d'étendre ce service de manière à ce que toutes les routes d'une municipalité en soient dotées. Je désirerais savoir s'il se propose de faire prochainement quelques déclarations dans ce sens.

M. PELLETIER: Il ne s'agit pas tant d'étendre le service, que d'adopter un plan arrêté et de tracer une carte de chaque comté, au lieu de procéder à tâtons, comme nous le faisons maintenant. La question est à l'étude.

M. CLARKE (Essex): La Chambre sera-t-elle informée de la décision prise?

M. PELLETIER: Oui, en temps et lieu.

M. LEMIEUX: Donnera-t-on un factage rural gratuit.

M. PELLETIER: Cette question sera discutée plus tard.

#### GRATIFICATIONS AUX VETERANS DU SUD-AFRICAIN.

M. KNOWLES: Je demande de nouveau au ministre de l'Intérieur (M. Rogers) s'il est en état de nous dire quand nous connaissons la nature de son projet de loi concernant l'extension des délais à accorder aux volontaires du Sud-Africain.

M. ROGERS: Le bill sera rédigé dans quelques jours.

#### 3e LECTURE

De divers projets de loi:

Bill (n° 11), déposé par M. Edmund Osler, concernant la compagnie Canadienne de placement et d'épargne Birbeck, et à l'effet de changer son nom en celui de "Canadian Mortgage Investment Company".

Bill (n° 13), déposé par M. Bickerdike, constituant en corporation le Liverpool-Manitoba Assurance Company.

Bill (n° 15), déposé par M. Stevens, constituant en corporation la Vancouver Life Insurance Company of Vancouver, B.C.

Bill (n° 27), déposé par M. Coderre, concernant la Security Life Insurance Company of Canada.

Bill (n° 57), déposé par M. Barker, concernant la Union Bank of Canada.

#### 2e LECTURE.

Du bill (n° 80), déposé par M. MacDonnell, concernant la Dominion Trust Company Limited, et l'autorisant à changer son nom en celui de "Dominion Trust Company."

#### QUESTIONS.

(Les questions auxquelles il a été répondu oralement sont indiquées par un astérisque.)

#### M. J. G. H. BERGERON.

M. LEMIEUX demande :

1. M. J. G. H. Bergeron a-t-il été nommé commissaire-enquêteur dans le district de Montréal?

2. Par quel ministère a-t-il été nommé?

3. Quel salaire reçoit-il en cette qualité?

M. ROCHE :

1. Oui.

2. Par le ministre de la Marine et des Pêcheries; par le ministre des Postes, et par un ordre en Conseil relativement au département des Douanes.

3. La rémunération ne doit pas excéder \$15 pour chaque jour complet de séance, plus une somme raisonnable pour couvrir les frais de déplacement et de subsistance; pour le département des Postes, \$15 par jour plus les frais de déplacement et \$3 par jour pour les frais de subsistance.

#### LES COMMISSAIRES DU PORT DE MONTREAL.

\*M. AMES demande:

1. Le Gouvernement a-t-il l'intention de maintenir à leur poste pour l'année courante les commissaires du havre de Montréal actuellement en office?

M. HAZEN : A l'heure présente le gouvernement n'a pas l'intention de faire de changement dans la commission du port de Montréal. Les pouvoirs conférés aux commissaires déjà nommés pour faire une enquête sur les départements publics seront étendus de manière à comprendre les affaires et les opérations de la commission du port de Montréal. Les commissaires du port de Montréal demandent cette enquête et elle sera instituée sans retards inutiles.

#### LES ENQUETES SUR LA CONDUITE DES FONCTIONNAIRES.

\*M. LAPOINTE (Kamouraska) demande:

1. M. Lawrence Stafford, avocat, de Québec, a-t-il été nommé par le Gouvernement pour tenir des enquêtes relatives à la conduite des fonctionnaires publics? Quels sont ses honoraires?

2. M. L. Omer Beauchemin, avocat, de Québec, a-t-il été nommé par le Gouvernement pour tenir des enquêtes relatives à la conduite des fonctionnaires publics? Quels sont ses honoraires?

3. M. Emile Gelly, avocat, de Québec, a-t-il été nommé par le Gouvernement pour tenir